

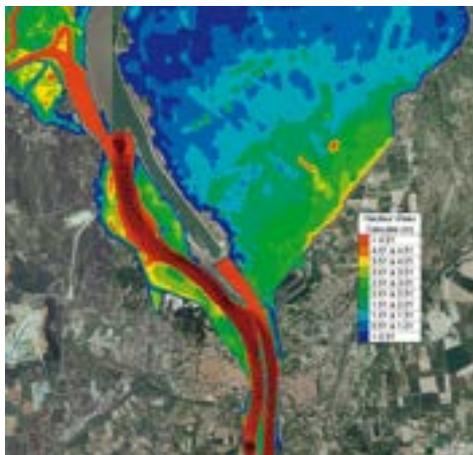
- Licence professionnelle

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

- La licence professionnelle (en 1 an), réalisée en partenariat entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'ENSG dispense des enseignements d'excellence pour traiter efficacement les problématiques et les enjeux environnementaux par la modélisation, l'analyse et la représentation de l'information géographique, en associant deux domaines porteurs : l'environnement et la géomatique



- L'évolution et la richesse des données géographiques imposent de maîtriser les principes de la géomatique (acquisition, traitement, analyse et diffusion de l'information géographique) afin de modéliser et représenter cette information de manière accessible et interprétable. Grâce aux outils de reconstruction 3D, de cartographie, de télédétection et de webmapping, les professionnels formés à ces techniques vont répondre aux problématiques de nombreux domaines, tels l'aménagement du territoire, l'environnement, la gestion des risques, la santé, les transports, etc...



La licence professionnelle "MPGE" propose une option adaptée aux besoins des entreprises et des établissements, publics ou privés, sur des domaines en forte croissance.

Après un tronc commun, les étudiants se spécialisent en "Géomatique et environnement". La large palette de ces domaines d'activités assure des débouchés très ouverts et une employabilité efficace. L'option "Géomatique et environnement" offre une formation générale en géographie de l'environnement, doublée d'une formation technique en géomatique.

Elle allie la spécialisation en SIG et cartographie à la réflexion géographique sur l'environnement. Cette forme des professionnels autonomes sur les SIG, maîtrisant les représentations cartographiques, la gestion de projets et la mise en ligne de l'information géographique. Ils interviennent sur tous les domaines de la géomatique (Énergie, transport, gestion du territoire, sécurité

- Les cours de cette formation, dispensés à l'Institut de géographie et à l'ENSG, s'appuient sur des enseignements d'excellence ayant fait leurs preuves au niveau des techniques, des taux de recrutement en sortie et des poursuites d'études.

La formation offre de nombreux débouchés comme :

- Assistant, chef de projet dans les domaines de la protection et la gestion de l'environnement ;
- Gestionnaire de données géographiques ou responsable de diffusion des données, chef de projet d'un pôle

SIG ;

- Responsable de suivi de production cartographique, responsable d'acquisition de données, suivi d'une chaîne de traitement d'images ;
- Assistant à chef de projet en imagerie, responsable de travaux en photogrammétrie.

- La licence professionnelle est soutenue par de nombreux organismes et entreprises :

AEBK, BRGM / Service géologique national, Centre national de l'information géospatiale d'Haïti (CNIGS), Communauté d'agglomération de Fréjus-St-Raphaël, Département de la Seine-et-Marne, DécrytaGéo, ESRI France, Geo212, Géosystèmes France, IGN, Information solutions France, Infoterra France, Inrap, IRD, ITT Visual, Latitude géosystems, Météo France, Ministère de la Défense et État-major des armées (Etablissement géographique interarmées), Ordre des géomètres, RATP, Réseau ferré de France, SEPIA



Conseils, Syndicat de la photogrammétrie et de l'imagerie numérique (SNEPIM), Sixense Mapping, Suez Environnement...



Admission

➤ **Formation initiale (inscription à Paris 1)**

Les candidats doivent justifier de l'un des niveaux suivants : L2 de géographie, L2 de SVT, BTS de topographie, BTS ou BUT d'informatique, ou d'un diplôme français ou étranger équivalent. Le niveau bac+2 doit être validé avant le début de la formation.

Formation continue (inscription à l'ENSG)

Les candidats peuvent postuler avec un des niveaux prévus en formation initiale ou avec le bac et au minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du parcours choisi.



L'admission se fait sur dossier

Les dossiers sont à retirer à l'Institut de géographie et à l'ENSG, selon le profil des candidats*, aux dates indiquées sur les sites internet.

- Les listes des candidats admissibles, regroupant formation initiale et formation continue sont publiées début juillet.

- La liste définitive est établie en septembre. Les changements d'option en cours d'année ne sont pas autorisés. Il appartient aux candidats de se renseigner auprès d'un des secrétariats ou sur les sites internet pour connaître les dates, lieux de retrait des dossiers et la date limite de remise des dossiers complets.

* Les candidats qui ont arrêté leur cursus scolaire depuis plus de 2 ans ou qui sont en formation professionnelle s'inscrivent en formation continue, les autres candidats s'inscrivent en formation initiale.



Contacts

● **Responsable pédagogique**

«**Environnement**»

- Brice Anselme
brice.anselme@univ-paris1.fr

● **Responsable pédagogique**

«**Géomatique**»

- Nicolas Payet
nicolas.payet@ensg.eu

- Département de la formation
professionnelle et numérique

formationcontinue@ensg.eu

01 64 15 32 59



École nationale des sciences géographiques (ENSG-Géomatique)

6/8 avenue Blaise Pascal

77455 Marne-la-Vallée cedex

01 64 15 30 01

www.ensg.eu